



Département de Seine-et-Marne

Canton de Nangis
COMMUNE DE NANGIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2018

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2018/AVR/059	OBJET : APPROBATION DU BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE POUR L'ANNEE 2018
<u>Date du conseil municipal</u> 09/04/2018	
<u>Date de la convocation</u> 30/03/2018	
<u>Date de l'affichage</u> 10/04/2018	

L'an deux mille dix-huit, le neuf avril à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 30 mars 2018.

Étaient présents :

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Stéphanie CHARRET, Didier MOREAU, Marina DESCOTES-GALLI, Anne-Marie OLAS, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Simone JEROME, Karine JARRY, Michel VEUX, Danielle BOUDET, Pascal HUE, Sandrine NAGEL, Mehdi BENSALÉM, Jean-Pierre GABARROU, Monique DEVILAINE, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUSSIÉ.

Étaient absents représentés :

- Alain VELLER représenté par Roger CIPRES
- André PALANCADE représenté par Anne-Marie OLAS
- Claude GODART représenté par Stéphanie CHARRET
- Jacob NALOUHOUNA représenté par Pascal HUE
- Charles MURAT représenté par Michel VEUX
- Virginie SALITRA représentée par Sylvie GALLOCHER
- Pascal D'HOKER représenté par Serge SAUSSIÉ
- Stéphanie SCHUT représentée par Jean-Pierre GABARROU

Étaient absents :

- Samira BOUJIDI
- Rachida MOUALI

Monsieur Michel VEUX est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20180413-2018-AVR-059-DE
Date de télétransmission : 13/04/2018
Date de réception préfecture : 13/04/2018

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU la délibération du Conseil municipal n°2017/SEPT/105 en date du 11 septembre 2017 relative à la création d'un budget annexe « centre aquatique »,

VU la délibération n°2018/MARS/032 du Conseil municipal en date du 5 mars 2018 portant sur le débat d'orientations budgétaires,

VU l'avis favorable de la commission des finances du 4 avril 2018,

CONSIDERANT qu'il convient d'adopter un nouveau budget pour l'année 2018,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées (27),

ARTICLE Unique :

ADOpte, chapitre par chapitre, le budget annexe centre aquatique s'équilibrant en recettes et en dépenses à :

- 301 902,00 € en section de fonctionnement ;
- 8 400,00 € en section d'investissement.

VOTE DU BUDGET

**DEPENSES
FONCTIONNEMENT**

CHAP	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	293 502,00 €
TOTAL	DEPENSES GESTION DES SERVICES	293 502,00 €
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	293 502,00 €
023	Virement à la section d'investissement	8 400,00 €
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE FONCTIONNEMENT	8 400,00 €
TOTAL	DEPENSES FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	301 902,00 €
TOTAL	DEPENSES FONCTIONNEMENT CUMULEES	301 902,00 €

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20180413-2018-AVR-059-DE
Date de télétransmission : 13/04/2018
Date de réception préfecture : 13/04/2018

**DEPENSES
INVESTISSEMENT**

CHAP	LIBELLE	MONTANT
21	Immobilisations corporelles	8 400,00 €
TOTAL	DEPENSES D'EQUIPEMENT	8 400,00 €
TOTAL	DEPENSES FINANCIERES	0,00 €
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	8 400,00 €
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	0,00 €
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	8 400,00 €
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 400,00 €

**RECETTES
FONCTIONNEMENT**

CHAP	LIBELLE	MONTANT
70	Produits des services	140 834,00 €
75	Autres produits gestion courante	161 068,00 €
TOTAL	RECETTES GESTION COURANTE	301 902,00 €
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	301 902,00 €
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0,00 €
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	301 902,00 €
TOTAL	RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	301 902,00 €

**RECETTES
INVESTISSEMENT**

CHAP	LIBELLE	MONTANT
TOTAL	RECETTES D'EQUIPEMENT	0,00 €
TOTAL	RECETTES FINANCIERES	0,00 €
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	8 400,00 €
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	8 400,00 €
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	8 400,00 €
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 400,00 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents Nangis, le 10 avril 2018.

Le Maire,

Michel BILLOUT



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20180413-2018-AVR-059-DE
Date de téléransmission : 13/04/2018
Date de réception préfecture : 13/04/2018

